

Arcachon, le 01 juillet 2024

Objet : Allocation de Période de Formation en Milieu Professionnel
(PFMP/stage)

Chers parents,

Madame, Monsieur,

Affaire suivie par
Jean-François LUCAS
DDFPT

Tél 05.57.52.72.40

Fax 05.57.52.72.48

Courriel
jean-francois.lucas@ac-bordeaux.fr

Dans le cadre de la réforme des lycées professionnels, votre enfant est concerné par l'allocation de PFMP.

Celle-ci est financée par l'Etat, en faveur des lycéens professionnels, au titre de leur engagement dans les périodes de formation en milieu professionnel (**PFMP**).

La mise en place de cette allocation valorise la voie professionnelle, elle manifeste l'importance accordée aux temps en entreprise comme temps de formation, ainsi que l'investissement du jeune, de l'établissement et de l'entreprise qui se sont engagés dans cette démarche.

<http://www.lycee-condorcet-arcachon.fr>

Lycée des Métiers Condorcet
1, avenue Roland Dorgelès
BP 134
33120 ARCACHON Cedex

Son versement sera soumis à l'assiduité (présence réelle en entreprise/organisme d'accueil).

Vous trouverez ci-joint un dossier à compléter et à retourner avec les pièces justificatives lors de l'inscription de votre enfant.

Celui-ci est également téléchargeable sur le site du lycée :
<http://www.lycee-condorcet-arcachon.fr>

Mme Benquet, responsable du bureau des entreprises de notre lycée se tient à votre disposition pour toute question relative à ce dossier : 05 57 52 72 40 ou
bde-lp-condorcet-arcachon@ac-bordeaux.fr

Cordialement,

Jean-François LUCAS

Directeur Délégué aux Formations
Professionnelles et Technologiques.